

# PROCÈS-VERBAL

## de l'Assemblée des délégués du printemps 2022

**Date:** Mercredi 12.04.2022 – 10h00 à 16h30

**Lieu:** Salle de concert du théâtre municipal, Froburgstrasse 3, Olten

**Présents:** 94 délégués (selon signatures du registre des délégués), membres du Comité et des commissions, collaborateurs du secrétariat, preneurs de licences, représentants des médias et invités selon liste de présence

**Excusé:** Milo Stöcklin, CO

**Présidence:** Urs Brändli, Président de Bio Suisse

**Procès-verbal:** Diana Eggenschwiler, Gestion de la Fédération

---

### ORDRE DU JOUR

#### 1 Points statutaires

- 1.1 Accueil, Ordre du jour, Scrutateurs-trices
- 1.2 Procès-verbal de l'AD du 17 novembre 2021
- 1.3 Rapport annuel et rapport de durabilité 2021
- 1.4 Adoption des comptes et de la réalisation des objectifs 2021 y. c. rapports de l'organe de révision, de la CG et de l'IRI, Élection de l'organe de révision

#### 2 Élections

- 2.1 Élection de renouvellement intégral de l'IRI
- 2.2 Élection complémentaire pour le Comité

#### 3 Cahier des charges

- 3.1 a) Principe «Protection du climat et résilience»  
b) Motion complémentaire de Bio Vaud
- 3.2 Motion de Schweizer Bergheimat: Interdire l'écornage
- 3.3 Modification du principe «Cultures liées au sol»

#### 4 Informations

- 4.1 Certification Bourgeon d'espaces verts urbains – une mise à jour
- 4.2 Information sur les nouveaux membres de la CLTC et de la CLI
- 4.3 Conférence et table ronde

# 1 Points statutaires

## 1.1 Accueil, Ordre du jour, Scrutateurs-trices

---

Urs Brändli (UB), Président du Comité, et Cédric Guillod (GUC), Vice-président, saluent les personnes présentes de la part du Comité, et Balz Strasser (BST), Directeur de Bio Suisse, le fait de la part du secrétariat.

94 délégués sont présents dans la salle

Majorité absolue: 47 + 1

Sont confirmés comme scrutateurs: Stéphane Challandes, Bio Neuchâtel; Remo Barandun, Bio Grischun; Mona Thomi, Bioterra; Ramona Zentner, Bio Glarus; Ingunr Seiler, Bioforum; Chef du bureau de l'Assemblée: Beat Gerber des Bärner Bio Bauern.

⇒ **L'Assemblée des délégués est donc apte à prendre des décisions.**

## 1.2 Procès-verbal de l'AD du 17 novembre 2021

---

Il n'y a pas de remarques sur le procès-verbal.

⇒ **Le procès-verbal est adopté à l'unanimité**

## 1.3 Rapport annuel et rapport de durabilité 2021

---

Urs Brändli (UB) et Balz Strasser (BST) présentent une rétrospective de l'année 2021.

Les thèmes suivants sont abordés:

- Le covid et ses conséquences, les séances en ligne ont des avantages mais il y a aussi la joie de rencontrer de nouveau physiquement
- La nouvelle organisation membre (OM) des preneurs de licences
- Le travail politique et en particulier les défis pour Bio Suisse à cause des initiatives sur l'agriculture (IEP et initiative contre les pesticides)
- Décisions de Bio Suisse: arrêter de tuer des poussins d'ici 2026, affouragement des ruminants avec 100 % d'aliments fourragers Bourgeon dès 2022, adoption des objectifs pour la formation initiale bio 2030
- La conférence médias annuelle avec les chiffres les plus récents
- L'entrée en scène de la Migros
- L'Offensive Restauration collective et le partenariat avec Fourchette verte
- Biomondo comme nouvelle plateforme commerciale (phase pilote avec la restauration collective – producteurs-trices)
- La collaboration internationale, la rencontre des fédérations bio D-A-CH, Le partenariat avec Naturland
- La numérisation avec le nouveau site Web et la newsletter pour les OM
- La transformation et la réorganisation du secrétariat
- Le Grand Prix Bio Suisse, qui a été attribué à l'IG Zugerland et qui est aussi symbolique de la possibilité de s'engager
- Le jubilé des 40 ans, qui a été fêté pendant toute l'année par les OM dans leurs régions ainsi qu'en novembre lors de la fête officielle

UB clôture ce point en remerciant au nom du Comité les OM, les membres, le secrétariat et toutes les instances qui s'engagent pour le Bourgeon.

**Questions / Discussion:** Sepp Sennhauser remarque: La base a critiqué que les membres n'aient pas été consultés pour la recommandation de vote sur l'IEI – il aurait préféré que la recommandation de vote se décide avec les membres (en tant que base).

UB: Les OM auraient alors dû déposer une motion pour l'AD. Cela avait déjà été communiqué comme ça en automne Par le CO.

Thomas Herwig remarque que les délégués ne sont pas des individus mais des représentants de la base.

## 1.4 Adoption des comptes et de la réalisation des objectifs 2021 y. c. rapports de l'organe de révision, de la CG et de l'IRI, Élection de l'organe de révision

---

Monika Rytz (MR) passe en revue les comptes 2021 après avoir expliqué au préalable les points suivants:

- Bio Suisse a été pour la première fois soumise à une révision ordinaire et a donc dû procéder à l'évaluation d'un système de contrôle interne.
- La révision ordinaire ne change que peu de choses pour l'établissement du rapport. Par rapport à la révision restreinte, les réserves et les provisions doivent être mieux expliquées et prouvées.
- Toutes les provisions de Bio Suisse ont donc été dissoutes en 2021, et, si c'était justifié, reformées ensuite.
- Le montant total des provisions définitivement dissoutes en 2021 se monte à 2 mio Fr.

MR commente plus en détail les positions suivantes du bilan:

- En 2021, 1,9 mio de plus que ce qui avait été estimé a été dépensé, ce qui a une influence claire et directe sur les **liquidités**. La diminution des liquidités avait donc été planifiée et prise en compte dans la planification pluriannuelle.
- Le **stock de marchandises** des articles de promotion des ventes a pour la première fois été porté aux actifs (selon inventaire). Le montant fait partie de la fortune.
- **Immobilisations corporelles immeubles:** La transformation du secrétariat a été en grande partie portée aux actifs et sera amortie sur 5 ans.
- **Immobilisations immatérielles:** Les coûts de développement de **Biomondo** ont aussi été **portés aux actifs. Il s'agit d'un bien commercial immatériel**, amortissement aussi en 5 ans.
- Toutes les **provisions** ont été dissoutes et des nouvelles provisions ont été faites à hauteur de 1.3 mio Fr.

Le bilan présente ainsi comme résultat annuel un petit excédent de 62'843 Fr. qui doit être attribué aux moyens affectés pour des projets d'innovation et de recherche.

MR explique plus en détail les positions suivantes du compte pertes et profits 2021:

- Les recettes des **droits de licence et d'utilisation de la marque** sont toujours estimées sur la base des chiffres de la Coop, et on table prudemment sur une croissance de 0 % – toujours par rapport à l'année record 2020.
- **Le matériel de promotion des ventes** a maintenant été porté aux actifs, ce qui a mené à la comptabilisation d'une correction de stock. Les recettes du matériel de promotion des ventes ont donc été corrigées de 80'000 Fr. vers le bas (car la marchandise était encore en stock).
- **Communication:** Ces positions comprennent p. ex. la comptabilisation des dépenses pour le nouveau site web mais pas les provisions pour ces dépenses – cela à cause de la nouvelle révision ordinaire.
- **Frais d'informatique:** De nombreuses provisions ont été dissoutes et activées pour Bio-mondo, et 250'000 Fr. de nouvelles provisions ont été formées pour des bases d'informations.
- **Autres charges d'exploitation:** Des provisions ont été dissoutes en particulier pour la transformation. Des provisions ont été formées pour le risque TVA et le conseil pour le règlement tarifaire.

Les dépenses 2021 comparées au budget 2021 varient globalement de 1 %, certaines positions avec de plus grandes variations dans le positif ou le négatif sont expliquées.

Pour terminer, MR donne quelques explications sur les moyens spécifiquement affectés, dont font partie entre autres les projets CGCB, les plateformes en ligne, les fonds de Gallo Suisse pour la campagne d'image pour les œufs, la promotion des ventes pour les légumes, les fruits à pépins et les fruits à cidre, ainsi que de nombreuses campagnes publicitaires pour le lait bio (PSL).

Elle explique encore une fois les provisions et les réserves à l'aide d'une représentation séparée. De très nombreuses provisions ont été dissoutes et de nouvelles provisions ont été formées pour la révision interne de la TVA, le nouveau règlement tarifaire, le renchérissement 2021 et le soutien des Organic Europe Youth Events. Il reste 3.6 mio Fr. de provisions et de réserves.

Les rapports de l'URS et de la CG étaient joints à l'envoi pour les délégués – il n'y a pas de questions ou d'explications supplémentaires à ce sujet.

### **Discussion / Questions:**

Sabrina Schmid, Bio Ostschweiz, demande si les frais de personnel vont continuer d'augmenter comme ça. Balz Strasser (BST) répond que non et explique qu'il y a aussi eu à cause de l'arrivée de la Migros des investissements préliminaires afin de pouvoir effectuer la montagne de tâches. On ne sait pas comment le marché va évoluer, mais les projets stratégiques nécessitent des investissements.

À la question d'un subventionnement plus important du matériel de promotion des ventes, BST répond que c'est en cours d'évaluation.

Walter Koch, Bio Anbau Tägerwil, aimerait que les contributions des membres diminuent. UB répond que l'AD a voté à ce sujet en 2021 et que le système des droits de licence et le règlement tarifaire sont en cours de révision jusqu'en 2024, et il signale qu'une CPrés serait le lieu idéal pour ce genre de thèmes. BST et MR signalent qu'un déficit est budgété pour les trois prochaines années à cause des investissements préliminaire dus à la Migros (la planification budgétaire quinquennale a été adoptée en automne 21) et qu'on pourra étudier des baisses etc. quand le budget sera de nouveau équilibré.

Thomas Herwig, Bio Jura, remercie le secrétariat et ne veut pas discuter de petites choses, il plaide pour un certain altruisme.

Jonas Lichtenberger, Bergheimat, remercie le secrétariat pour les bonnes présentations et demande pourquoi le budget d'a pas été modifié alors que les recettes ont baissé. MR explique qu'on ne peut enregistrer que les recettes d'une année et qu'il faut donc estimer les chiffres depuis août jusqu'à la fin de l'année. Il faut effectuer des corrections quand les divergences sont trop grandes à la fin de l'année, mais cette fois elles étaient tellement minimes qu'aucune correction n'a été nécessaire.

Melchior Knaus, Bio Ostschweiz, demande quand les finances de la Fédération seront comparables. MR explique que les changements sont visibles dans la présentation du rapport, p. ex. il y a transparence en cas de restructuration. Il faut néanmoins s'adapter aux marchés et aux réalités – et cela se voit aussi dans la comptabilité. Le souhait de comparabilité est enregistré encore une fois.

### **Le Comité recommande aux délégué-e-s d'accepter les comptes 2021. Êtes-vous d'accord d'accepter les comptes annuels et le rapport financier y.c. les rapports de la CG et de l'IRI et d'en donner décharge au Comité?**

? Oui ☞ **{Forte majorité}**

? Non ☞ **{2}**

? Abstentions ☞ **{8}**

### **Êtes-vous d'accord que la société BDO Visura de Bâle soit notre organe de révision pour la vérification des comptes 2022 en 2023?**

? Oui ☞ **{Forte majorité}**

? Non ☞ **{0}**

? Abstentions ☞ **{2}**

## **2 Élections**

### **2.1 Élection de renouvellement intégral de l'IRI**

UB explique la procédure de vote, les bulletins de vote sont distribués. Entre-temps UB remercie les membres de l'IRI qui arrêtent pour leur conscience minutieuse et la profondeur avec laquelle ils ont traité

les recours. Il y a eu peu de recours en 2021, et cela notamment grâce aux inputs importants de l'IRI qui ont été pris en compte dans le processus d'évolution du Cahier des charges.

Il remercie le président Franz Helfenstein ainsi que Maurice Clerc et Paul Knill pour leur précieux travail, leur souhaite tout de bon et leur donne un bon pour un achat dans le magasin fermier de leur choix.

**L'élection de la nouvelle Instance de recours indépendante (IRI) de Bio Suisse pour la période d'exercice de 2022 à 2026 s'est décidée au premier tour; 94 bulletins de vote sont rentrés, et les cinq membres suivants sont élus en ayant dépassé la majorité absolue de 48 voix:**

Candidat-e-s	Voix
Buchli, Simon	92
Schneebeli, Hansjörg	93
Gaillard, Lucienne	79
Oppliger, Barbara	62
Springer, Bettina	65

Beatrice Gut n'a de justesse pas atteint la majorité absolue car elle a obtenu 46 voix.

UB remercie tous les concernés et souhaite aux élus plein succès dans leur nouvelle fonction.

## **2.2 Élection complémentaire pour le Comité**

C'est en pleine période d'exercice qui prendra fin en 2024 que Dora Fuhrer se met à disposition pour l'élection complémentaire au comité pour remplacer Monika Rytz-Stemplinger qui se retire.

Il n'y a pas eu d'autres candidatures déposées.

Dora Fuhrer se présente brièvement, et il est décidé de voter à main levée.

**Dora Fuhrer est élue par l'Assemblée des délégués à l'unanimité au premier tour (majorité absolue: 48 voix) et remplace donc dès aujourd'hui Monika Rytz-Stemplinger qui se retire et quitte le comité dès maintenant (13 avril 2022).**

UB prononce un panégyrique au sujet de Monika, qui a été depuis 2011 chargée d'abord du dicastère des Commissions de labellisation puis de celui des Finances & services, et il la remercie pour tout son engagement et pour les nombreuses années de bonne collaboration, et pour terminer il offre comme cadeau d'adieu à MR un petit banc en bois pour qu'elle puisse se détendre.

## 3 Cahier des charges

### 3.1 a) Introduction d'un objectif climatique dans le Cahier des charges

**Motion du CO:** Sepp Bircher (JB) présente quelques réflexions au sujet de la motion du Comité en faveur de l'adoption du principe «Protection du climat et résilience»: Quelle contribution pouvons-nous fournir pour la protection du climat en tant que paysannes et paysans bio? Une affirmation au sujet du climat est nécessaire pour notre positionnement. On attend de Bio Suisse des réponses claires. Nous communiquons ce que nous faisons déjà pour le climat et nous nous mettons ensemble en route. Ce principe ancrerait dans le Cahier des charges un but et un signal important.

Corinne Wälti (CWA), cheffe de projet Climat à Bio Suisse, donne des explications sur le travail préliminaire et la motion actuelle.

La formation de l'opinion au sein de la Fédération a duré une année, il y a eu plus de 20 discussions dans les différentes instances ainsi que des réunions plus larges comme p. ex. une CPrés d'été. Trois autres éléments ont contribué à la rédaction du principe, c.-à-d. l'étude préliminaire du FiBL, une analyse de contexte et une comparaison à l'externe avec p. ex. Agridea, Agroscope ou Bioland.

Il en ressort une constatation: Le zéro émissions nettes n'est possible que si toute la filière de création de valeur participe. C'est un défi mais aussi une chance pour parler ensemble et défendre les valeurs bio.

Tout cela a finalement mené à un principe constitué de 5 parties:

- Objectif
- Niveau des entreprises agricoles
- Système alimentaire
- Piliers de base
- Évaluation.

Nous devrions agir proactivement, inclure toute la filière de création de valeur, réaliser les objectifs en tant que Fédération et pas individuellement, développer et créer ensemble des conditions-cadres pour la politique et le marché, poser les jalons aujourd'hui et procéder à une évaluation en 2028. La mise en œuvre nécessitera offres de conseils et sensibilisation.

#### **Motion d'amendement de Bio-Ring Appenzellerland** (Koni Meier):

Bio-Ring Appenzellerland aimerait supprimer le passage «en direction de zéro émissions nettes».

Justification: Ils soutiennent la stratégie mais aimeraient placer en arrière-plan les méthodes de calcul et les émissions dans l'agriculture.

Koni trouve qu'attendre n'est pas une option, nous continuons, poursuivons le but, participons, contribuons et optimalisons.

#### **Contre-motion de Bio Ostschweiz** (Sepp Sennhauser):

Il a été décidé à l'unanimité lors de la soirée de la base de ne pas être contre la motion du CO mais qu'on a besoin de plus de temps car les directives débouchent forcément sur des mesures et on veut être mieux au courant à ce sujet. Sepp remet en question les calculs climatiques car ils sont à son avis trop aléatoires. Il trouve aussi que l'étude du FiBL n'est pas assez élaborée, que la philosophie des cycles n'est pas prise en compte, que les prestations des producteurs-trices ne sont pas présentées, qu'elle ne dit pas clairement où en est actuellement, et que c'est à cause de tout ça qu'il est trop tôt pour inclure un objectif climatique dans les principes du Cahier des charges.

Sepp Bircher prend position au sujet des deux motions:

On joue des coudes pour l'interprétation des effets sur le climat.

Les perdants seront ceux qui ne se confrontent pas avec ce thème.

Adopter ce principe nous permet de montrer que nous travaillons déjà sur ce thème. Nos partenaires commerciaux s'orientent aussi d'après notre Cahier des charges qui permet de rendre les prestations comparables.

Le Conseil mondial du climat dit qu'il est temps d'agir. Bio Suisse aussi a besoin d'un mandat sous forme d'objectif pour pouvoir continuer de travailler. Nous devrions être plus ambitieux que les prescriptions de la Confédération et parler la langue de de notre entourage. Le Comité donne la préférence au but ambitieux qui est formulé dans sa motion. Il recommande donc de refuser les motions de Bio Ostschweiz et de Bio-Ring Appenzellerland.

UB présente la procédure de vote avant la discussion.

#### **Discussion:**

- Thomas Herwig, Bio Jura, soutient la motion de Bio-Ring Appenzellerland, car fixer un chiffre n'est pas transparent vis-à-vis des consommateurs-trices si on ne peut pas l'atteindre (cf. l'exemple des autorisations exceptionnelles concernant l'alimentation animale 100 % suisse). Il est plus important d'agir que de discuter, et le but devrait aussi être atteignable. Il remercie pour le grand travail préliminaire.
- Peter Lendi, OM Preneurs de licences, encourage à penser en tant que branche et pas seulement en tant que fermes bio. Les preneurs de licences en font aussi partie et ont une grande responsabilité. Ils veulent fournir une contribution, p. ex. dans le domaine des emballages, et ils doivent toujours se poser la question de savoir où cela vaut vraiment la peine de changer quelque chose. L'OM PL soutient la motion du CO.
- Adi Iten-Marty, Bio Zug, trouve que l'expression «en direction de zéro émissions nettes» est très habilement formulée du point de vue du marketing car elle signifie que si nous réduisons d'un seul gramme nos émissions de CO<sub>2</sub> nous aurons déjà atteint notre objectif. Il lui a été répondu que le texte ne vient pas du marketing.
- Stefan Schreiber, Bio Aargau, plaide qu'il est temps d'agir, veut donner un signal et faire connaître l'objectif à l'ensemble de la filière de création de valeur.
- Urs Brändli signale que des mesures importantes pour le climat feront à l'avenir partie des conditions pour les paiements directs. Il y a des projets chez Emmi et d'autres qui prévoient éventuellement de ne plus prendre en compte ceux qui n'auront pas d'objectif climatique, et les «M-Checks» sont aussi importants. Nous bougeons, nous voulons que les consommateurs-trices prennent avec nous ce train en direction du zéro émissions nettes. L'énoncé du principe est pragmatique et il émet un signal que les médias peuvent aussi comprendre.

#### **Vote 1: Départager la motion du Comité et la contre-motion de Bio Ostschweiz:**

- ? Qui accepte la motion du Comité de compléter la partie I du Cahier des charges avec le chapitre 7 «Protection du climat et résilience»? ☞ **{73}**
- ? Qui accepte la contre-motion de Bio Ostschweiz de reporter d'une année l'adoption des objectifs climatiques et de les ancrer entre-temps dans le Concept directeur? ☞ **{15}**
- ? Abstentions ☞ **{1}**

⇒ **La motion du Comité gagne ce vote et sera reprise au deuxième vote.**

#### **Vote 2: Départager la motion du Comité qui a gagné le vote précédent et la motion d'amendement de Bio-Ring Appenzellerland:**

- ? Qui accepte la motion du Comité de compléter la partie I du Cahier des charges avec le chapitre 7 «Protection du climat et résilience»? ☞ **{52}**
- ? Qui accepte la motion de Bio-Ring Appenzellerland de supprimer «en direction de zéro émissions nettes»? ☞ **{36}**
- ? Abstentions ☞ **{1}**

⇒ **Le vote final portera donc sur la motion du Comité.**

#### **Vote final: Êtes-vous d'accord d'accepter le nouveau chapitre 7 de la Partie I du Cahier des charges selon la motion du Comité?**

- ? Oui ☞ {75}
- ? Non ☞ {14}
- ? Abstentions ☞ {1}

⇒ **La motion du Comité a été acceptée par 75 voix.**

UB remercie l'Assemblée pour sa confiance et se réjouit qu'on se mette maintenant en route ensemble.

### **3.1 b) Motion complémentaire de Bio Vaud**

Motion de Bio Vaud (Frank Siffert): Frank explique sa motion à Bio Suisse: Il aimerait:

- Donner mandat à Bio Suisse d'établir un bilan CO<sub>2</sub> de la situation actuelle pour l'ensemble des fermes/domaines bio de Suisse, sur des critères mesurables et pertinents (et pas sur des critères alibis comme c'est le cas d'autres labels).
- Donner mandat à Bio Suisse d'étudier la faisabilité de créer et de gérer sa propre banque de crédit carbone.

#### **Discussion:**

- Thomas Pliska remercie Bio Vaud de s'être déjà préoccupée de la mise en œuvre concrète. Il informe que 100 fermes auront dans le cadre d'un projet pilote la possibilité de faire établir un bilan carbone en utilisant un outil de Bio Inspecta. Pour un vrai commerce de certificats il faudra d'abord estimer s'il serait possible d'utiliser des outils climatiques obligatoires pour tous les producteurs, donc il faut davantage de discussions. Le thème pourra volontiers être repris plus tard, mais justement le thème du commerce de certificats doit être examiné soigneusement.
- UB pour le CO: Cette motion concerne déjà des premières mesures, il n'y a pas encore de calculateur de CO<sub>2</sub> non controversé, il existe plusieurs modèles, et on teste actuellement lequel fonctionne. Il pense que cela engendrera des coûts élevés pour le secrétariat, mais le climat n'est qu'une partie de la durabilité, et celle-ci doit être traitée dans sa globalité. À propos du commerce de certificats: On est en contact avec la Fondation Bioland en Allemagne, qui étudie cette idée à fond. L'achat et la vente de certificats peuvent toutefois aussi être considérés comme un «commerce d'indulgences» – et cela est controversé. L'orientation est bonne, mais l'obligation viendrait un peu tôt.
- Hansjörg Schneebeli, Biofarm: Calculer un bilan climatique fait partie de la motion de Bio Vaud. Il trouve que calculer non seulement les émissions mais aussi un bilan serait cool.
- Peter Schweizer, Bio Ostschweiz: Du point de vue de la globalité des exploitations, il trouve que ce serait un bon instrument pour les chefs d'exploitations, mais il ne veut pas précipiter les choses.
- Christoph Meili, Biofarm, trouve qu'il serait mauvais que Bio Suisse se lance dans le commerce de certificats.
- Ruedi Voegele, ZH/SH, critique la procédure utilisée pour apporter les thèmes dans la Fédération. Le premier point de la motion fait partie du niveau des règlements et serait contraire aux statuts.
- Frank souligne encore une fois que le mandat serait d'étudier la faisabilité d'une telle solution, pas de la mettre en œuvre déjà maintenant. C'est une proposition, pas une obligation.

⇒ **La motion est finalement soumise à un vote uniquement consultatif pour sonder l'avis des délégués, et une nette majorité la refuse.**

## **3.2 Interdiction de l'écornage (ce point a été traité le matin)**

---

UB parle d'abord de la motion déposée en plus par Bio Zug et précise qu'elle peut tout au plus être un mandat pour la CLA mais qu'elle ne peut pas être traitée lors de l'Assemblée des délégués.

**Motion de Bergheimat**, Jonas Lichtenberger: Jonas prononce un plaidoyer pour ne pas écorner des animaux. On doit beaucoup à la vache (emblème de tous les animaux à cornes), et il veut maintenant

lui rendre quelque chose. Le thème du risque de blessures n'est pour lui pas un argument valable car il n'a jamais vécu de situations dangereuses avec des animaux cornus. Les stabulations libres sont un défi, mais on dépense beaucoup d'argent pour des machines et peu pour la construction des stabulations. Jonas attire l'attention sur le fait que Bergheimat soutient financièrement les fermes qui jouent la carte des vaches avec cornes et qui veulent travailler avec cela. Il considère cette motion pour l'interdiction de l'écornage comme une chance pour l'agriculture biologique, pas comme une punition. Bergheimat n'aimerait d'ailleurs pas qu'on utilise des taureaux génétiquement sans cornes mais qu'on élève explicitement des animaux qui ont des cornes.

**Contre-motion de Bio Nordwestschweiz**, Felix Lang: Il félicite Jonas pour son explication, mais il est contre une interdiction. Il considère toutefois qu'il est faux d'adapter les animaux aux stabulations et de les écorner dans ce but. Le bio est pour lui synonyme de non-écornage. Il veut augmenter le nombre d'animaux avec cornes, mais il faut un long délai transitoire. Il pense que les producteurs bio iront plutôt en direction d'animaux génétiquement sans cornes, mais il espère que cela ne sera pas le cas pour toutes les races, car sinon la diversité génétique se rétrécira. Il faut donc un encouragement pour généraliser l'élevage d'animaux avec cornes. Il refuse une interdiction mais veut faire avancer l'encouragement et le soutien des animaux avec cornes.

Claudio Gregori explique brièvement la situation actuelle et explique la position du Comité: L'interdiction de l'écornage devrait être un but à long terme, mais il est encore trop tôt.

#### **Discussion:**

- Simon Roccaro, Bio Fribourg: Il signale que chez Demeter on a des animaux avec cornes et qu'on pourrait orienter la mise en œuvre dans cette direction. Il plaide pour que Bio Suisse reste axée sur le progrès et l'innovation. Les stabulations entravées seront interdites pour les chèvres à partir de 2023 et il craint que cela arrive aussi pour les vaches. Il plaide pour le refus sans compromis des deux motions.
- Adrien Iten Marty, Bio Zug: Interdire l'écornage va trop loin, et il demande que la CLA étudie l'interdiction d'écorner des vaches adultes et recommande de préférer la génétique sans cornes à l'écornage.

#### **Vote 1: Départager la motion de Bergheimat et celle de Bio Nordwestschweiz:**

- ? Qui accepte la motion de Bergheimat d'interdire l'écornage des animaux de rente? ☞ {8}
- ? Qui accepte la motion de Bio Nordwestschweiz d'étudier et d'élaborer des possibilités pour encourager et soutenir l'élevage et la sélection d'animaux avec cornes? ☞ {42}
- ? Abstentions ☞ {pas comptées}

La motion qui a gagné ce vote sera soumise au vote final.

⇒ **la motion de Bio Nordwestschweiz gagne avec 42 voix et passe en vote final.**

#### **Vote final: Qui accepte la motion de Bio Nordwestschweiz d'étudier et d'élaborer des possibilités pour encourager et soutenir l'élevage et la sélection d'animaux avec cornes?**

- ? Oui ☞ {26}
- ? Non ☞ {61}
- ? Abstentions ☞ {3}

⇒ **La motion de Bio Nordwestschweiz a été refusée avec 26 oui et 61 non.**

UB dit que le bien-être animal doit continuer d'être amélioré, qu'on veut soutenir les fermes dans leur parcours, mais que celui-ci devrait toutefois rester basé sur le volontariat.

### 3.3 Modification du principe «Cultures liées au sol»

Claudio Gregori, Comité, dicastère Qualité, et Wiebke Egli, responsable du secteur Agriculture, expliquent brièvement comment on en est venu à cette motion et quels en sont les buts:

Vu qu'il y avait sans cesse des questions et des incertitudes au sujet de la production végétale non liée au sol, cette motion a pour but de renforcer le principe et les règlements. Les exceptions actuelles restent les mêmes, une exception au niveau des règlements concerne l'utilisation de substrats. Il s'agit de:

- Renforcer le principe actuel
- Définir clairement la notion de contact avec le sol
- Améliorer la clarté
- Définir les exceptions

Le Comité recommande de modifier le principe.

**Êtes-vous d'accord d'accepter les modifications proposées par le Comité pour le chapitre 2.1 de la Partie II du Cahier des charges?**

? Oui ☞ **{Forte majorité}**

? Non ☞ **{0}**

? Abstentions ☞ **{1}**

⇒ **La motion du Comité demandant de modifier le Cahier des charges dans le domaine de la culture liée au sol a été acceptée.**

## 4 Informations

### 4.1 Le Bourgeon pour les espaces verts urbains

Thomas Pliska, responsable du département Projets stratégiques et recherche, introduit le thème:

- Voulons-nous pouvoir distinguer avec le Bourgeon des surfaces de détente et des espaces verts en milieu urbain?
- Vote sur la mise en œuvre technique lors de l'AD d'automne 2022

L'engagement doit être autofinancé. Chance mais aussi terre inconnue, l'angle de vue doit être changé, il faut passer de l'entreprise productrice à la ville.

Léa Sommer, cheffe de projet Espaces verts urbains, informe sur l'état actuel du projet:

Il y a déjà maintenant des espaces verts urbains certifiés. Ils le sont sur la base du contrat de production agricole qui est «traduit» pour les espaces verts urbains. Cela n'est pas satisfaisant, ne couvre pas les frais et n'est pas ancré dans la Fédération. Un partenariat avec VilleVerte Suisse sera d'une grande aide, on vise un modèle d'affaires commun et un contrat spécifique d'utilisation de la marque Bourgeon.

Avantages:

- Partenaire crédible
- Solution autofinancée grâce à des taxes plus élevées
- Le Bourgeon reste strict et crédible
- Grand potentiel commercial

C'est le contrat d'utilisation de la marque qui devra définir l'utilisation du Bourgeon au niveau des surfaces et des villes. L'utilisation du Bourgeon doit être soumise à des exigences élevées: Un catalogue de mesures de VilleVerte Suisse et un Check Bio de Bio Suisse définiront cela.

Les partenaires contractuels seront les «Espaces verts et de détente (EVD)» qui sont du ressort des administrations communales.

Cela comprend les parcs, cimetières, places de sport, espaces publics, végétalisation des rues etc.

Il n'y a dans ce cas pas de but de production, il s'agit du bien-être des citoyen-es.

Léa donne quelques exemples:

- Meyrin GE: 55 ha d'EVD dont 40 de qualité Bourgeon.
- Ville de Zurich: Statut Or de VilleVerte Suisse.
- Bâle, Service horticole Bourgeon: Toutes les surfaces vertes de Bâle sont bio. On pourrait à l'avenir montrer le Bourgeon sur ces surfaces.

Jusqu'au vote de l'AD d'automne 2022, le GS Plantes ornementales élaborera un Check Bio, rédigera avec la CLA un texte pour le Cahier des charges, travaillera sur un modèle d'affaires et élaborera un projet de contrat d'utilisation de la marque.

Tout cela représente pour Bio Suisse une chance de sensibiliser la population, de mieux relier la ville et la campagne et de motiver les entreprises horticoles pour la reconversion bio Bourgeon.

#### **Discussion:**

Peter Müller, GS Plantes ornementales: Les clients des zones urbaines qui verront plus souvent le Bourgeon seront incités à ne plus utiliser de pesticides et à commander eux-mêmes des plantes Bourgeon, ce qui pourrait de nouveau motiver des entreprises horticoles pour la reconversion bio Bourgeon.

Walter Koch, Bio Anbau Tägerwilen / Bio Jura: Il veut un écolabel (le Bourgeon) pour les prairies mais ne trouve pas judicieux de le placer dans les villes. Il pense que les villes vont de toute façon faire comme ça et que le Bourgeon concerne l'agriculture.

Walter Schüpbach, Bioterra: Les clients des villes sont aussi des clients pour les produits Bourgeon, il s'agit d'y réfléchir.

Thomas Herwig, Bio Jura: Est-ce que le Bourgeon pour les espaces verts doit être séparé du Bourgeon pour l'agriculture?

Thomas Pliska: Le logo doit encore être élaboré par le marketing.

## **4.2 Info sur les nouveaux membres de la CLTC et de la CLI**

---

Claudio donne des infos en tant que responsable du dicastère Qualité.

Il remercie les anciens membres de la CLTC et de la CLI Christoph Kohn, Elke Sommer et Petra Heid.

Le CO a élu les personnes suivantes pour les remplacer:

CLTC: Corinne Villiger

CLI: Deborah Stotz, Claudio von Felten, Sara Widmer

**L'Assemblée des délégués est avec cela officiellement terminée, et Urs Brändli remercie tout le monde pour sa participation et souhaite tout de bon à chacune et à chacun.**

## **4.3 Partie divertissante**

---

Vient ensuite une partie divertissante avec un exposé introductif de Martin Keller, président de la direction de fenaco, suivi par une table ronde avec Martin Keller, Karin Frick, chercheuses en tendances au Gottlieb Duttweiler Institut à Rüslikon, membre de la direction et responsable des «Think Tanks», et Katrin Portmann, cheffe d'exploitation d'une ferme bio à Trimstein BE. La table ronde est modérée par Daniel Lager de la RTS.

---

Bâle, le 22.04.2022



Urs Brändli  
Président de Bio Suisse



Diana Eggenschwiler  
Rédactrice du procès-verbal